

INSPQ

INSTITUT NATIONAL
DE SANTÉ PUBLIQUE
DU QUÉBEC

Centre d'expertise
et de référence

Traitement médiatique de la violence conjugale, des homicides familiaux et des agressions sexuelles

Julie Laforest

23 août 2017

www.inspq.qc.ca

Un acte de vengeance

La thèse du
meurtre suivi
d'un suicide se
précise



Femme enceinte
poignardée

**Une relation
houleuse avant la
mort de l'enfant à
naître**

La mère aurait rencontré la
police pour dénoncer le
comportement de son ex-
conjoint
Un drame évitable ?

Plan de la présentation



1. Pertinence d'agir sur le traitement médiatique
2. Analyse de la couverture médiatique de la violence conjugale, des homicides intrafamiliaux et des agressions sexuelles
3. Pistes d'action
4. Discussion à partir d'exemples

Pertinence d'agir sur le traitement médiatique

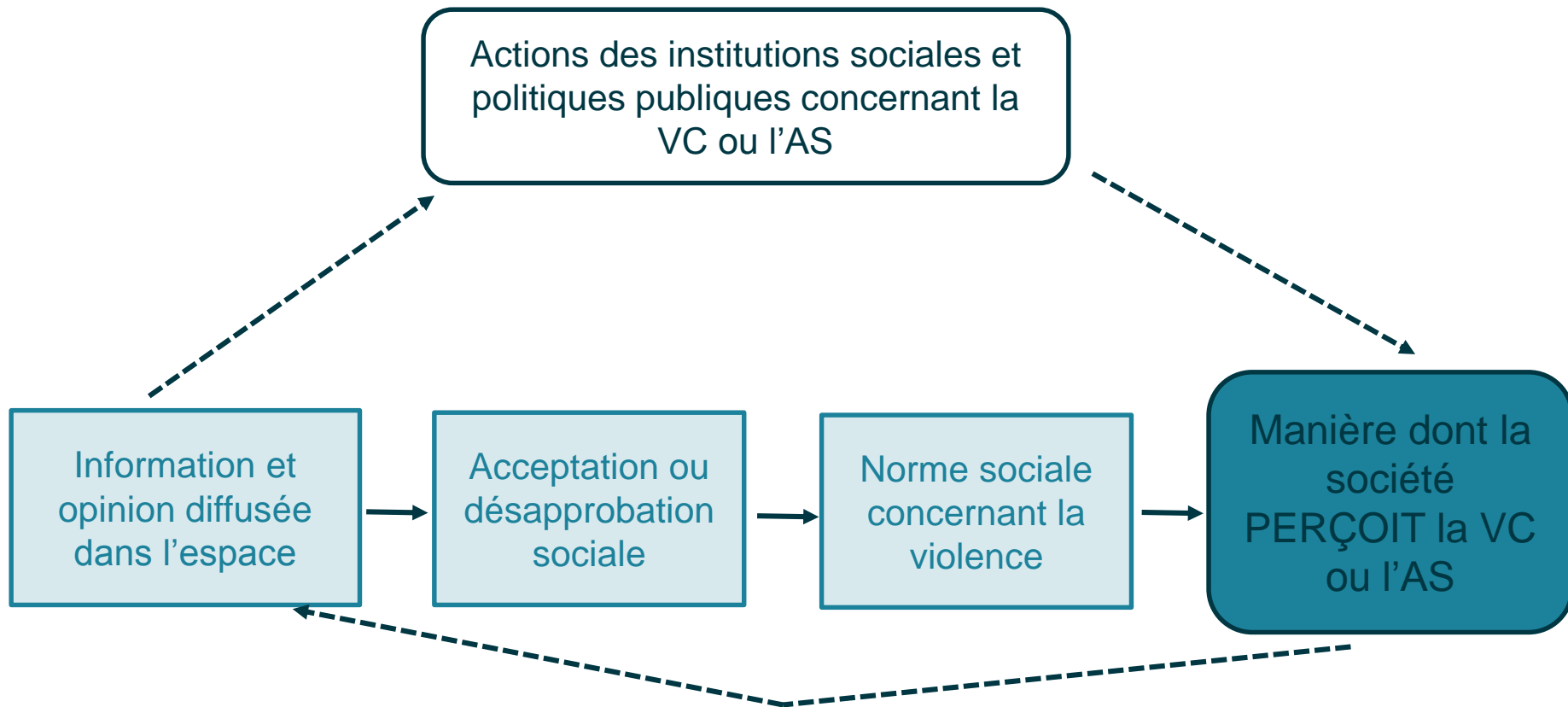
www.inspq.qc.ca

Agir sur la norme sociale

Une stratégie de prévention ?

- Normes sociales :
 - Renvoient aux règles et comportements attendus au sein d'un groupe social
 - Définissent ce qui est acceptable ou non concernant un phénomène
 - Influencent la perception de la société et la manière dont elle y répond (OMS, 2010)
- Promotion de normes sociales, attitudes et croyances qui valorisent et favorisent la non-violence fait partie des six grandes stratégies promues par l'OMS pour prévenir la violence

Influence des médias sur le façonnement de la norme sociale



Source : Trousse média sur les agressions sexuelles, Inspiré du *Modèle de façonnement des normes par les processus médiatiques* de Renaud et al. (2007)



Rôle des médias

- Rôle des médias dans le façonnement des normes sociales :
 - Principale source d'information sur le crime et la violence
 - Influence sur les attitudes, les perceptions et les comportements de la population

« (...) plays a powerful role in shaping and reinforcing societal understanding of these crimes specially and violence against women generally » (Fairbairn et Dawson, 2013)

Répercussions de la couverture médiatique

Reconnaissance que la couverture médiatique peut avoir des effets

- Effet possible de contagion -> principe de précaution se traduit par des lignes directrices ex. ne pas mentionner le moyen utilisé pour commettre un suicide
- Lors de tuerie -> ne pas donner une notoriété aux auteurs en limitant les informations personnelles et les photos diffusées
- Protection des victimes -> ne pas revictimiser en protégeant l'identité des victimes ex. agression sexuelle sur un mineur

Répercussions de la couverture médiatique sur les victimes

Des experts évoquent des répercussions sur les victimes d'agressions sexuelles

- Une plus grande couverture journalistique -> facteur pouvant **favoriser la dénonciation à la police**
- Certaines pratiques journalistiques -> peuvent entraîner une **diminution de la dénonciation** par les victimes par crainte que leur histoire personnelle soit divulguée dans le détail ou de faire l'objet de critiques, de blâme, etc.

Analyse de la couverture médiatique

www.inspq.qc.ca

Travaux de l'INSPQ

Couverture médiatique de la violence

- Étude de la couverture journalistique des agressions sexuelles dans la presse écrite québécoise (Baril et Maurice, à paraître)
- Étude sur la couverture médiatique des homicides intrafamiliaux (Laforest, Gagné et Maurice, 2015)
- Étude exploratoire sur la couverture médiatique de la violence conjugale dans la presse écrite et les réseaux sociaux : analyse de deux cas « atypiques » (rapport de stage, Quévillon et Laforest, document non publié)
- Travaux autour des trousse media

Que sait-on de la couverture médiatique ?

Quelques constats tirés de la littérature (VC et homicides)

- Tendance à traiter la VC comme des **faits divers isolés**, problème entre deux individus, « drame familial », crime passionnel, perte de contrôle
- **Blâme de la victime** (+++ étudié) : direct, mais plus souvent indirect (contexte de séparation où la victime est retournée vivre avec l'auteur de violence, mention de l'infidélité)
- **Antécédents de violence** rarement abordés dans les articles sur les homicides conjugaux, plutôt chicane qui dégénère
- Recherche de la « **cause** » -> stéréotypes : dépression, jalousie, consommation d'alcool, etc.
- **Sources consultées** : policiers, justice, entourage

Que sait-on de la couverture médiatique ?

Quelques constats tirés de la littérature (AS)

- Cas souvent les plus **sévères**, pas nécessairement représentatifs de la réalité
- Susceptibles de véhiculer :
 - Mythes
 - Perceptions biaisées
 - Justifier des lois et des politiques en matière de criminalité basées sur une attribution erronée des causes du crime

Analyse de la couverture médiatique des cas d'homicides intrafamiliaux au Québec

Constats tirés de l'étude de Laforest, Gagné et Maurice (2015)

- Couverture constante et uniforme dans le temps
- Une emphase sur la teneur dramatique et spectaculaire de l'homicide
 - Titres évocateurs, utilisation fréquente du mot « drame »
- Une incursion dans l'intimité des familles touchées
- Une information détaillée
 - Circonstances de l'homicide, moyen pour commettre l'homicide et le suicide
- Des tentatives pour expliquer l'inexplicable -> scénario classique
 - Peu abordés sous l'angle de la VC

Analyse de la couverture journalistique des **agressions sexuelles** au Québec

Constats tirés de l'étude de Baril et Maurice, à paraître

- Pour la plupart, une couverture sensible et non sensationnaliste
- Grande majorité porte sur les aspects judiciaires (enquête, procédures, accusations, etc.) et présentée sous forme de faits divers
- Une couverture non représentative des agressions sexuelles
 - Surreprésentation : AS sévères ou commises par une personne en position d'autorité
 - Sous-représentation: AS sur des mineurs (filles) ou commises par un membre de la famille ou un conjoint

Des éléments qui portent à réflexion

- Améliorations possibles
- Peu d'information sur les ressources d'aide
- Recours peu fréquent aux experts comme source d'information
- Principe de précaution incite à la prudence
 - Éviter les détails
 - Situer le problème dans son contexte plus large
 - Faire état de la complexité des causes

Pistes d'action

www.inspq.qc.ca

Une contribution des acteurs interpellés

Une invitation à prendre part à la diffusion d'une information juste et nuancée

- Journalistes, professionnels des médias
 - Collaboration avec le Conseil de presse du Québec
 - Formation initiale
- Acteurs : experts, chercheurs et étudiants, porte-paroles des organismes, grand public

Contexte des médias



Une réalité particulière

- Actes de violence ont un grand « attrait » médiatique
- Diffusion d'information d'intérêt public
- Souci de présenter une information équilibrée : les deux côtés de la médaille
- Déontologie
- Miser sur l'importance d'en parler dans les médias
 - Diffuser de l'information juste / contribuer à la compréhension du problème

Est-il possible de modifier le traitement médiatique de la violence ?

Étude des changements dans la couverture médiatique de l'homicide conjugal au Canada (Fairbairn et Dawson, 2013)

- Des améliorations
 - + mention des antécédents de violence
 - - de recours à des motifs pour « excuser » l'auteur de l'homicide
 - - blâme de la victime
 - Sources davantage diversifiées
 - Pas de changement sur le traitement de la préméditation

L'exemple d'une initiative française

Le traitement médiatique des violences faites aux femmes : outils à l'usage des journalistes

<http://www.acrimed.org/Le-traitement-mediatique-des-violences-faites-aux-5394>

- Bannir les termes «crime passionnel» ou «drame familial».
- Préférer les termes juridiques consacrés quand un procès est en cours («plaignante», «partie civile»). En l'absence de plainte (et donc de terme juridique consacré), il est préférable d'utiliser les termes de «victime déclarée» ou «d'accusatrice» plutôt que «victime présumée», qui met en doute la parole de la victime.

Une initiative française ... suite

Le traitement médiatique des violences faites aux femmes : outils à l'usage des journalistes

- Ne pas donner des conseils ou des leçons tels que «ne pas sortir le soir» ou «faire preuve de discrétion»
- Mettre en avant le contexte ayant précédé un meurtre conjugal ou une tentative de meurtre
- Traiter le meurtre conjugal et les violences sexuelles comme un problème de société et non seulement comme des faits divers
- Mentionner les ressources d'aide disponibles

Trousse média sur la violence conjugale

www.inspq.qc.ca/violenceconjugale

santé

recherche



AA +



Des FAITS à rapporter.
Des MYTHES à déconstruire.
Une COMPLEXITÉ à comprendre.
Des RESSOURCES à faire connaître.



Faits saillants

Médias

Comprendre

Statistiques

Cadre légal

Prévention

Ressources

FAITS SAILLANTS

Voici les principaux faits saillants que la population devrait connaître concernant la violence conjugale :

recherche

santé au tra

Institut national
de santé publique

Québec



Trousse média sur les agressions sexuelles

www.inspq.qc.ca/agression-sexuelle

santé

recherche

Innovation

centre d'expertise et de référence

Institut national
de santé publique

Québec

Accueil

À propos

Plan du site

Nous joindre

Site de l'INSPQ

Portail Québec

English

 **Trousse Média**
sur les **agressions sexuelles**

A A + 

Des FAITS à rapporter.
Des MYTHES à déconstruire.
Une COMPLEXITÉ à comprendre.
Des RESSOURCES à faire connaître.



Médias

Comprendre

La loi

Prévention

Fiches thématiques

Ressources

Institut national
de santé publique

Québec

Une information juste et nuancée

Exemple

- Les titres, même s'ils doivent être concis et accrocheurs, doivent refléter l'information contenue dans le reportage auquel ils se rattachent. (Guide art. 14.3)
- Lorsqu'ils rapportent les faits, les journalistes font la distinction entre la cause avérée d'un événement et une hypothèse évoquée par une source. (Guide art. 10.1)
- Importance de protéger les victimes : préservant l'identité, évitant les détails explicites ou non pertinents, etc.
- Lorsqu'ils abordent les questions touchant la violence conjugale, les journalistes évitent de propager des mythes ou des préjugés afin d'offrir un portrait conforme à la réalité de ce phénomène social. (Guide art. 10.1)

Discussion autour d'exemples

www.inspq.qc.ca

Exemple 1 – journal télévisé

Conjointe tuée

Le meurtre : l'escalade de la violence conjugale

TVA Nouvelles

| Publié le 13 septembre 2016 à 09:18 - Mis à jour le 13 septembre 2016 à 09:21

Une relation amoureuse qui s'étirole, une séparation imminente ou récente, c'est souvent ce qui pousse un homme violent à tuer sa conjointe dans un ultime geste de contrôle. C'est possiblement ce qui est survenu à Saint-Hyacinthe alors qu'une jeune femme a été retrouvée sans vie chez elle et que son conjoint a tenté de se suicider.



Exemple 2 – presse écrite

Violence conjugale: absolution conditionnelle pour un boxeur de Québec

En mars 2015, une chicane avait éclaté dans un contexte de jalousie entre le boxeur et son ex-conjointe alors qu'elle revenait d'une soirée.

Une chicane de couple aurait tourné au drame. Un homme de Chambly est accusé d'avoir tué sa conjointe

C'est une chicane de couple ayant dégénéré qui serait à l'origine du meurtre d'une femme sans histoire de Chambly, ce week-end. La victime, (...), aurait été étranglée au terme d'une chicane qui a tourné au vinaigre, selon nos sources. Mais le couple aurait récemment envisagé de se séparer. Ils avaient mis leur résidence en vente

Un drame conjugal fait une victime à Saint-Hyacinthe

L'homme, qui serait son ex-conjoint, y repose toujours entre la vie et la mort. Selon une amie de la famille, le couple s'était récemment séparé et entretenait des relations difficiles depuis.

Exemple 3 – presse écrite

- Contexte : article rapportant les réactions des proches d'un homme ayant assassiné sa fille avant de se suicider
- Titre de l'article : « Il adorait sa petite puce »
- Principe de précaution : impact potentiel sur certaines personnes en détresse qui pourraient croire que des circonstances rendent « acceptable » de tuer son enfant

Exemple 4 - perceptions des victimes de la couverture médiatique

■ La transmission exacte du témoignage

« L'article était vraiment merveilleux, je n'ai rien à redire. Le journaliste a utilisé mon témoignage comme un appel aux autres victimes d'agression sexuelle de porter plainte. Il a parlé de l'effet libérateur que ça apporte aux victimes. [...] Il a bien reçu et transmis ce que je voulais dire. Je suis contente et fière. » — Geneviève

■ Le blâme de la victime

« Quand elle est allée lire les articles sur Internet [concernant le procès de son agresseur], les commentaires l'ont vraiment choquée. Un homme a écrit qu'elle avait tout inventé, que l'agresseur était innocent et que Julie irait probablement en prison pour avoir menti. Elle ne comprend pas pourquoi le média a laissé le commentaire. Ne sont-ils pas sensés (sic) modérer? Le débat sur la culpabilité de l'accusé, ça se fait devant le juge, pas en bas d'un article de sept lignes sur Internet. Comment vont réagir les autres victimes, s'il y en a, qui n'ont pas encore dénoncé? » — Julie

Source: Magazine du Conseil de presse du Québec

<http://conseildepresse.qc.ca/actualites/chroniques/couverture-mediatique-dagressions-sexuelles-lautre-cote-de-la-medaille/>

Institut national
de santé publique

Québec 

Exemple 5 – média électronique

LES BLOGUES

« Comment cela se fait-il qu'en 2017, on responsabilise une victime pour l'agression qu'elle a vécue?

Un peu plus de 48 heures après le meurtre et la tentative de meurtre qui ont eu lieu à Montréal-Nord voici ce dont on parle dans les médias et ce qu'enregistrent Madame et Monsieur Tout-le-Monde : la victime aurait dû quitter son logement pour se mettre en sécurité! »

En conclusion

- Remettre en contexte et le lier plus largement à la problématique
 - Plusieurs des articles qui évoquent un homicide conjugal ou une tentative évoque la séparation récente des conjoints – possibilité de rappeler que la séparation est une période à haut risque d’homicide, présence d’antécédents de violence, point culminant
- Centrer l’intervention médiatique autour de la mission de l’organisme, du porte-parole
 - Exemple faire connaître les ressources

Encore du travail à faire...



TO ACTUALITÉS LE JOURNAL DE MONTRÉAL
JUSTICE Procès

De g. à d., Pierre-François Blondeau, Jean-Christophe Martin et Dominic Vézins sont accusés d'agression sexuelle sur une ado.

Une présumée victime d'un viol collectif avait beaucoup consommé

Trois hommes de Québec accusés d'agression sexuelle sur une fille de 15 ans

VICTORIAVILLE | Une présumée victime d'un viol collectif âgée de 15 ans aurait consommé beaucoup d'alcool et de la drogue lors d'un party «rave» avant de présumément être agressée par trois gars dans la vingtaine.

aurait également pris de la méthamphétamine (speed), de l'ecstasy et une bière. Selon le récit de M. Beaudoin lors du procès, les trois hommes auraient attiré leur proie vers une cuisinette située à proximité de la salle où avait lieu la soirée et qui avait été transformée en pour l'occasion.

Des témoins auraient vu les trois casés avoir des relations sexuelles d'adolescente à cet endroit.

La toxicologue judiciaire Édith Viel a confirmé la présence de méthamphétamine dans l'organisme de la victime, mais n'a pu mener de tests concluants pour l'alcool et la drogue du viol, le GHB, en raison des délais trop impor-

complot pour m
MAGALIE LAPORTE
Collaboratrice spéciale

SAINT-HYACINTHE
cent de 15 ans accusé de pour trois révoqués de Saint-Hyacinthe non criminellement en cause de troubles mentaux. Le jeune homme dit s'être échangé avec ses trois amis avec son père de 14 ans à l'été 2014.

CLOWN TERRIFIANT
Un psychologue et en sont venus à la n Selon eux, la comédie l'adolescent le rend la différence entre Dans les rapports experts mentionnés en état de mesure gestes. La schizophrénie troubles mentaux. Même constat de nesse où il résidait tion en septembre sentant des halles olfactives, selon centre. Il disait o venant d'un clo D'ailleurs, de véc dans ce cet intervenants o garçon à l'instit qu'il puisse res cessaire pour Tout au long cats et la juge parlé d'une vi «bad side» de cette voix qui lorsqu'il échu cebook. L'ad ble de gérer lui-ci prenai Rappelons adolescents quentaient Delorme ot parents du vert une ex quitéante, droguer et classe.

Avant le tollé

Les événements se seraient produits le 24 octobre 2014 à l'âge de 15 ans, la victime du

PHOTOS YANICK POISSON

De l'espoir

Trois hommes de Québec accusés d'agression sexuelle sur une fille de 15 ans

f 2,7K

PARTAGEZ SUR FACEBOOK



PARTAGEZ SUR TWITTER



AUTRES



Après le tollé

PHOTO YANICK POISSON

Publication sur Facebook :

Les féministes n'ont de cesse de le répéter, mais je vais citer l'Institut national de santé publique (Gouvernement du Québec) : (...) Extraits de la trousse média fournie par l'Institut national de santé publique, qui aiguille les médias sur les termes à privilégier pour traiter des agressions sexuelles, et recommande notamment « d'éviter d'utiliser des termes qui minimisent, qui peuvent laisser place à une interprétation erronée ou qui laissent croire à un consentement. »

<https://www.inspq.qc.ca/.../traiter-des-agressions-sexuelles-...>

Institut national
de santé publique

Québec 

À vous la parole !



Quelle place les chercheurs peuvent-ils occuper ?

Quels sont les rôles et les responsabilités des organismes en violence conjugale et en agression sexuelle ?

Et le grand public ?

Quelques références

Bullock, C.F. et J. Cubert. (2002). "Coverage of domestic violence fatalities by newspapers in Washington State", *Journal of Interpersonal Violence*, vol. 17, p.475-499.

Fairbairn, J. et M. Dawson. (2013). « Canadian News Coverage of Intimate Partner Homicide: Analyzing change over time », *Feminist Criminology*, vol. 8, no3, p.147-176.

Gillespie, L.K., Richards, T.N., Givens, E.M. et M.D. Smith. (2013). « Framing deadly domestic violence: why the media's spin matters in newspaper coverage of femicide », *Violence Against Women*, vol.19, no2, p. 222-245.

Guérard, G. et A. Lavender. (1999). « Le fémicide conjugal, un phénomène ignoré : Une analyse de la couverture journalistique de trois quotidiens montréalais », *Recherche féministes*, vol. 12, no 2, p. 159-177.

Laforest, J., Gagné, D. et P. Maurice (2015). *Analyse de la couverture médiatique dans la presse écrite des cas d'homicides intrafamiliaux au Québec de 2007 à 2012*, Québec : Institut national de santé publique du Québec.

Ryan, C., Anastario, M. et A. DaCunha. (2006). « Changing Coverage of Domestic Violence Murders. A longitudinal Experiment in Participatory Communication », *Journal of Interpersonal Violence*, vol. 21, no 2, p.209-228.

Taylor, C.A. et S.B. Sorenson. (2002). « The nature of newspaper coverage of homicide », *Injury Prevention*, vol.8, p.121-127. Meyers, M. (1997). *News coverage of violence against women: Engendering blame*, Thousand Oaks: Sage Publications.

Vives-Cases, C., Torrubiano-Dominguez, J. et C. Alvarez-Dardet. (2009). « The effect of television news items on intimate partner violence murders », *European Journal of Public Health*, vol. 19, no 6, p. 592-596.

Merci!

julie.laforest@inspq.qc.ca

www.inspq.qc.ca